

ProActif 

Assurance en cas de blessure



**BANQUE
NATIONALE**
ASSURANCES

PROTÉGER

Assurance en cas de blessure

Un coup de main pour vous remettre sur pied

ProActif, Assurance en cas de blessure, vous aide à préserver votre qualité de vie et votre autonomie financière.

Advenant un accident ou une blessure, vous bénéficiez d'un soutien optimal pour vous rétablir en toute quiétude :

- Profitez de tous les avantages d'**Assistance soins médicaux**, un programme de soutien personnalisé qui met à votre disposition les meilleures ressources en soins de santé
- Recevez des prestations pouvant totaliser jusqu'à **18 750 \$** par accident, à utiliser comme bon vous semble
- Obtenez également une protection en cas de décès accidentel pouvant aller jusqu'à **18 750 \$**
- Bénéficiez d'une acceptation garantie

Vous serez assuré à vie et vous pourrez faire plusieurs réclamations en vertu de votre police **ProActif**. De plus, votre satisfaction est assurée grâce à une période de 30 jours pour examiner votre police.





Votre satisfaction est garantie

Vous avez entre 18 et 75 ans? Votre acceptation est garantie!

La première prime sera prélevée de votre compte 10 jours suivant votre adhésion. Si vous n'êtes pas satisfait à 100%, vous n'avez qu'à nous retourner la police dans les 30 jours et nous vous rembourserons intégralement toutes les primes versées, sans **aucune obligation** de votre part.

Deux prestations plutôt qu'une!

Pour chaque accident, l'assurance **ProActif** vous aide à préserver votre autonomie financière en vous versant 2 prestations :

- Une **Prestation en cas de blessure**
- Une **Prestation de convalescence**, équivalant à 25 % de la Prestation en cas de blessure

Consultez le tableau des prestations suivant pour connaître le soutien financier auquel vous pourriez avoir droit.

Tableau des prestations*

BLESSURE	PRESTATIONS EN CAS DE BLESSURE		
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Paralysie			
Perte de l'usage de 2 membres ou plus	50 000 \$	100 000 \$	150 000 \$
Toute fracture aux endroits suivants			
Cou (vertèbres cervicales)	5 000 \$	10 000 \$	15 000 \$
Hanche, bassin	4 000 \$	8 000 \$	12 000 \$
Crâne	2 500 \$	5 000 \$	7 500 \$
Cuisse, talon, bras supérieur	2 000 \$	4 000 \$	6 000 \$
Cheville, jambe, coude, omoplate	1 750 \$	3 500 \$	5 250 \$
Mâchoire inférieure, clavicule	1 500 \$	3 000 \$	4 500 \$
Avant-bras, poignet	1 250 \$	2 500 \$	3 750 \$
Vertèbres (chacune, excluant les vertèbres cervicales)	1 000 \$	2 000 \$	3 000 \$
Sternum, rotule, pommette	750 \$	1 500 \$	2 250 \$
Main (excluant les doigts, les pouces et les poignets), pied (excluant les orteils et le talon), coccyx	500 \$	1 000 \$	1 500 \$
Nez	200 \$	400 \$	600 \$
Côte (chacune)	150 \$	300 \$	450 \$
Orteils, pouces, doigts (chacun)	50 \$	100 \$	150 \$
Dislocation*			
Hanche, genou, poignet, coude, cheville, omoplate, clavicule, mâchoire	1 000 \$	2 000 \$	3 000 \$
Pouce	100 \$	200 \$	300 \$
Orteils, doigts (chacun, excluant le pouce)	50 \$	100 \$	150 \$
Brûlures (Au deuxième ou au troisième degré)			
Plus de 27 % de la surface totale du corps	3 000 \$	6 000 \$	9 000 \$
Plus de 18 % jusqu'à 27 % de la surface totale du corps	2 000 \$	4 000 \$	6 000 \$
Plus de 9 % jusqu'à 18 % de la surface totale du corps	1 500 \$	3 000 \$	4 500 \$
De 5 % à 9 % de la surface du corps	750 \$	1 500 \$	2 250 \$

PRESTATIONS EN CAS DE DÉCÈS ACCIDENTEL		
6 250 \$	12 500 \$	18 750 \$

PRIMES MENSUELLES		
Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
9,95 \$	17,95 \$	24,95 \$

PRESTATION DE CONVALESCENCE
<p>Pour chaque blessure, vous obtenez une prestation supplémentaire équivalant à 25 % de la Prestation en cas de blessure.</p> <p>Par exemple, un Assuré de niveau 2 reçoit 10 000 \$ lors d'une fracture de la hanche. $8\,000 \\$ + 25\% \text{ de } 8\,000 \\$ = 10\,000 \\$</p>

+25%
de la Prestation
en cas de blessure

*La police d'assurance contient la définition des termes, les renseignements complets sur les prestations de même que sur les exclusions, restrictions et limitations qui peuvent s'appliquer.

PROTÉGER

Assurance en cas de blessure

Une protection sur mesure

ProActif s'adapte à votre budget et vous offre 3 niveaux de protection. Selon le niveau choisi, vous profitez d'un soutien financier pouvant aller :

- Jusqu'à **187 500\$** en cas de paralysie
- Jusqu'à **18 750\$** par accident en cas de fracture, dislocation ou brûlure

Ces prestations sont **non imposables** et vous sont versées en totalité :

- Même si vous recevez déjà une prestation d'un régime privé ou gouvernemental
- Même si votre rétablissement ne nécessite ni hospitalisation ni arrêt de travail

Concentrez-vous sur la guérison, on s'occupe de votre sécurité financière !

Vous pouvez utiliser ces sommes comme bon vous semble :

- Pour régler des soins de rétablissement, des soins infirmiers à domicile ou des soins plus spécifiques, tels que les services d'un physiothérapeute ou d'un chiropraticien
- Pour payer des frais de services ménagers ou de restauration
- Pour réaménager votre demeure, en cas de besoin

Chaque année, environ
4 millions de blessures limitent
les Canadiens dans leurs
activités quotidiennes¹.

Personne n'est à l'abri des accidents. Ceux-ci surviennent dans toutes les situations de la vie courante et peuvent vous occasionner bien des dépenses supplémentaires. Si vous n'êtes plus en mesure de travailler, vos finances et votre qualité de vie en souffriront-elles ?

Ayez l'esprit tranquille avec ProActif, Assurance en cas de blessure !

Un programme d'assistance exclusif

En adhérant à **ProActif**, vous bénéficiez d'**Assistance soins médicaux**, un service de soutien complet, incluant entre autres :

- Un service d'aide à domicile pour vous accompagner durant votre convalescence
- Une assistance complète pour coordonner vos rendez-vous et vos déplacements
- Un service de conciergerie pour vous guider parmi les ressources médicales les plus adéquates
- Une ligne téléphonique dédiée à la santé pour vous conseiller
- Un accès à l'expertise de spécialistes chevronnés pour une seconde opinion médicale

Certains services d'**Assistance soins médicaux** vous sont d'ailleurs accessibles en tout temps, et ce, même si vous n'avez subi aucune blessure !



GÉRER

Pour des opérations bancaires quotidiennes qui vous simplifient la vie.



FINANCER

Pour la réalisation de tous vos projets selon vos événements de vie.



INVESTIR

Pour des projets à court terme ou pour votre retraite, des solutions et des conseils adaptés.



PROTÉGER

Pour avoir l'esprit tranquille, une protection d'assurance pour vous et vos biens.



TRANSMETTRE

Pour léguer votre patrimoine à ceux qui vous sont chers.



ENTREPRENDRE

Pour accompagner les décideurs dans le développement de leur entreprise.

❖ Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

514 871-7500

1 877 871-7500

assurances@bnc.ca

Assureur : Assurance-vie Banque Nationale, Compagnie d'assurance-vie.

Banque Nationale Assurances est une marque de commerce utilisée par Banque Nationale du Canada et certaines de ses filiales.

Proactif, Assurance en cas de blessure constitue une couverture individuelle offerte seulement aux résidents du Canada.

Assistance soins médicaux est une marque de commerce de Banque Nationale du Canada utilisée sous licence par BNC Assistance inc.

Ce dépliant est publié à titre informatif. Il ne constitue pas un contrat d'assurance.



**BANQUE
NATIONALE**
ASSURANCES